



## Objet & thèse d'investissement

- Financement de la croissance organique / externe des PME et ETI françaises
- Ne sont pas éligibles le financement de cash-out ni le financement de dette (y.c. PGE)



## Critères d'éligibilité

- PME et ETI
- CA consolidé 2019 > 16 M€
- Levier net: Dette nette (y.c. OR) / EBITDA  $\leq$  5x
- Notation Fiben au moins égale à 5+



## Type d'instrument

- Obligations sèches subordonnées (sans sureté), instrument non dilutif
- Pas de pacte d'associés et pas de participation à la gouvernance



## Ticket

- 2 M€ à 100 M€, fonction des derniers comptes certifiés :
  - PME: 12,5% maximum du CA consolidé 2019; ETI: 8,4% maximum du CA 2019
  - Si PGE souscrit, et PGE + PPR + OR < 25% du CA consolidé 2019
- Tickets visés par IRD GESTION compris entre 2 M€ et 20 M€



## Remboursement

- 8 ans – 100% in fine (remboursement anticipé possible après 2 ans avec indemnité contractuelle)



## Taux d'intérêt

- Taux d'intérêt compris entre 5% et 7% par an



## Commission et audits

- Commission d'arrangement de 1,5%
- Audits à la charge de la société



## Disponibilité

- Jusqu'au 31/12/2023 (date d'émission au plus tard)